

CHAMPIONNATS D'ILE-DE-FRANCE

Ensembles DIR2, DIR3 et DC2 Poussines



Photo Olivier Aubrats, graphisme Creapik

dimanche
25 mai
2014

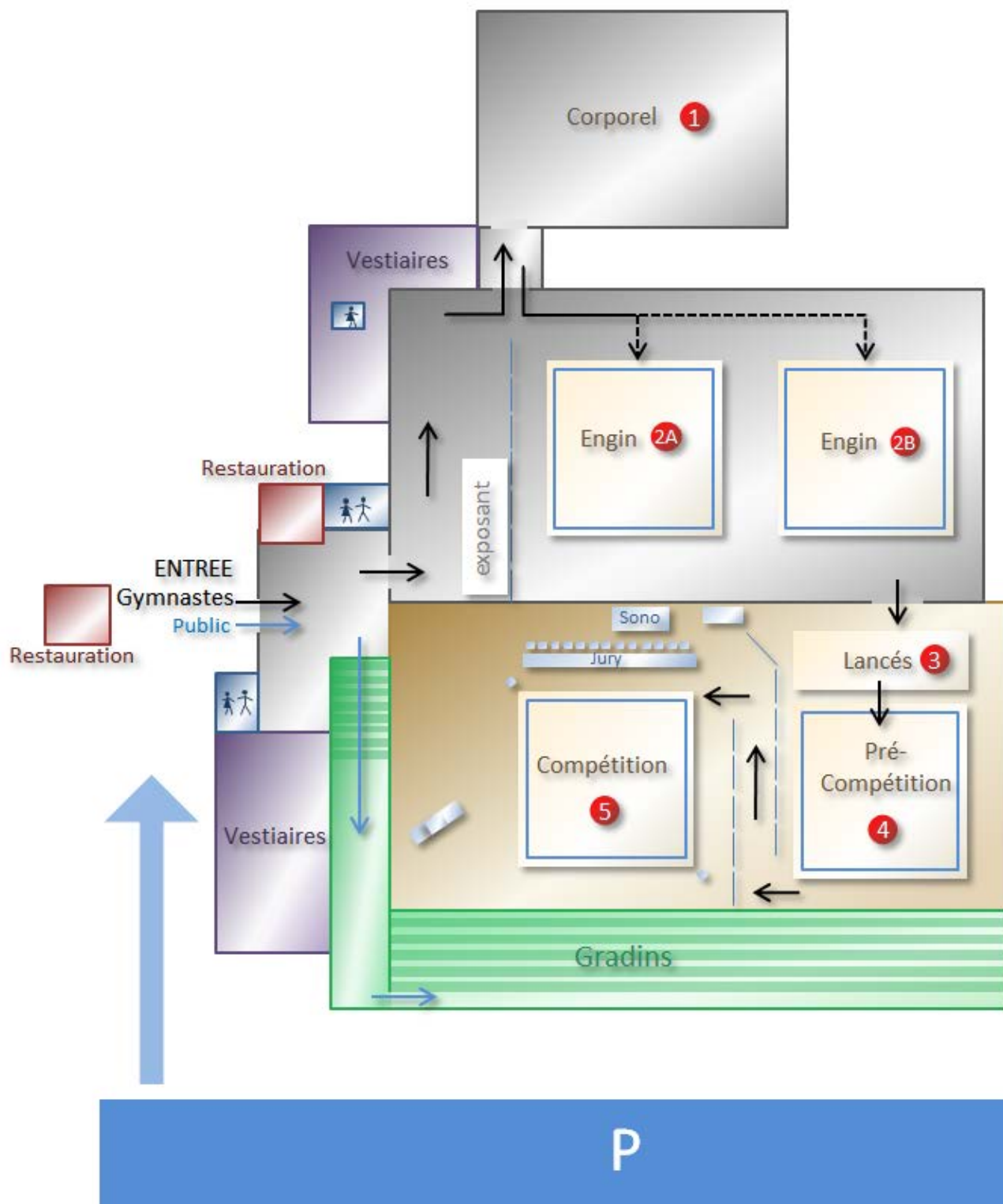
Gymnase Jesse Owens
Av. De L'Aunette
RIS ORANGIS



ADRESSE

GYMNASE JESSE OWENS

Avenue de l'Aunette, 91130 RIS ORANGIS



HORAIRES

DIMANCHE 25 MAI 2014

9h00 - 11h00

DIR 2 Benjamines/Minimes

DC2 Poussines

Palmarès

11h30 - 13h15

DIR3 Poussines

DIR3 Benjamines

Palmarès

14H30 – 16H50

DIR2 Cadettes/Juniors/Séniors

DIR3 Minimes et DIR3 Cadettes/Juniors/Séniors

Palmarès

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

RESPONSABLE TECHNIQUE :

Muriel TRIPOTIN - ffgym.zoneidf.gr@orange.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :

Danièle AYEL - seaworld@wanadoo.fr

ENTRÉES :

Les entraîneurs, les chefs de délégation et les juges auront accès au Gymnase sur présentation de leur licence. Celle-ci devra comporter la photo.

Le Prix de l'entrée est fixé par la Zone Ile-de-France à 5 euros. Gratuit pour les enfants de moins de 12ans et pour tous les licenciés sur présentation de leur licence (avec photo).

ACCÈS AUX VESTIAIRES ET SALLES D'ÉCHAUFFEMENTS

Les vestiaires sont réservés exclusivement aux gymnastes et aux entraîneurs. Aucun sac de sport ne sera autorisé en salle d'échauffement. L'association se dégage de toute responsabilité en cas de vol.

LES ENTRAÎNEURS:

Seul un entraîneur par ensemble sera autorisé à accéder à la salle de compétition (Vestiaires, aires d'échauffement et praticables de compétition). Aucune dérogation ne sera accordée. Les entraîneurs doivent avoir une tenue sportive (cf. brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée)

DROITS D'ENGAGEMENTS EN ZONE :

Les droits d'engagement devront être réglés dès votre arrivée. S'adresser à la table de direction/informatique dans la salle de compétition.

16 euros pour les ensembles DIR2, DIR3, DC2 Poussines - **RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE**

FORFAITS :

POUR DÉCLARER UN FORFAIT :

Avant le 15 mai 2014 : procéder à la modification des engagements sur l'Extranet Fédéral (menu COMPETITION). L'information sera automatiquement répercutée auprès des responsables techniques et administratifs de la zone. Il n'y a pas de certificat médical à envoyer. Aucune amende ne sera appliquée.

À partir du 15 mai 2014 : Tout forfait doit être signalé à Danièle AYEL (seaworld@wanadoo.fr) et Muriel TRIPOTIN (ffgym.zoneidf.gr@orange.fr). Le délai étant dépassé, une amende pour forfait sera appliquée (sauf présentation d'un certificat médical).

CERTIFICAT MEDICAL : À déposer à la table de direction. Indiquer au dos le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée. Éventuellement marquer le nom si l'écriture du médecin est illisible.

DEROULEMENT

LES MUSIQUES :

Les CD devront être déposés 1 heure avant le début du concours concerné à la table de son. Ils porteront sur la pochette et le CD, le nom du club (en toutes lettres), la catégorie et les engins. L'organisation décline toute responsabilité quant à la non lecture d'un CD (prévoir un double- attention les CD RW ne passent pas).

CONTRÔLE DES ENGINES ET DES LICENCES :

Le contrôle d'engins et des licences (avec photo) s'effectuera avant le passage.

TENUES DES GYMNASTES :

Coiffures et maquillages doivent être nets et sobres (cf. code FIG).

Les bijoux de tout genre et les piercings qui peuvent représenter un risque pour la sécurité des gymnastes sont interdits (cf. Code FIG).

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition. Les tenues doivent être identiques pour l'ensemble des gymnastes et des remplaçantes composant une équipe, un ensemble ou un duo.

ECHAUFFEMENTS :

Les échauffements sont contrôlés et minutés. Merci de respecter les temps prévus aux différents points d'échauffement.

JUGEMENT

RESPONSABLE DU JURY :

Stéphanie ROBIN - robinstephanie.grzone@gmail.com

FICHES D :

Les fiches D pour les duos DIR2 doivent être déposées à la réunion des juges (**4 FICHES**)

Une pénalité de 0,50 pt sera appliquée en cas de retard.

Afin de faciliter le tri des feuilles nous vous demandons de ne pas les agraffer entre elles. Utilisez plutôt un trombone ou une pochette plastique.

Dans la case « Total D », indiquez « Total présenté »/ »Total maximum validé »

Indiquer sur vos feuilles en haut à droite le numéro de dossard de l'ensemble.

RÉUNIONS DES JUGES :

Dimanche : à 8h30

La présence d'un juge par club est obligatoire sur toute la durée de la compétition.

Le juge doit être présent à la réunion des juges du jour de présence des gymnastes du club.

La licence de la saison en cours et le carnet de juges sont à présenter le jour de la compétition.

Les juges seront nommés en fonction de leur niveau et suivant la réglementation de la brochure FFG.

En cas d'impossibilité de présenter un juge, il revient au club de chercher lui-même un juge du niveau demandé et de le défrayer.

L'amende pour absence d'un juge est de 160 €.

En cas de retard non justifié à la réunion de juge (plus de 10 minutes) ou d'absence, le juge est considéré comme manquant. L'amende pour absence de juge sera appliquée.

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc. Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas noter.



Championnats d'Île-de-France

Catégories Divisions Critérium 2 à Finalité Zone,
Divisions Interrégionales 1, 2, 3



25 mai 2014 à RIS ORANGIS

9h00 - 11h00

DIR 2 Duo Benj/Min GR

- 1 VINCENNES
- 2 ACHERES
- 3 CERGY - PONTOISE
- 4 ARGENTEUIL
- 5 CHARENTON LE PONT
- 6 GRS GLACIERE XIII PARIS
- 7 TAVERNY
- 8 ELANCOURT MAUREPAS
- 9 VAUREAL
- 10 TREMBLAY
- 11 CRECY LA CHAPELLE
- 12 RAMBOUILLET
- 13 BAILLY-ROMAINVILLIERS
- 14 SAINT CLOUD
- 15 SAINT FARGEAU PONTIERRY
- 16 BREUILLET
- 17 BRIIS SOUS FORGES
- 18 VERRIERES LE BUISSON
- 19 SAINT GERMAIN LES ARPAJON
- 20 VOISINS LE BRETONNEUX
- 21 GYM' PARIS 15
- 22 ERMONT
- 23 FONTENAY AUX ROSES
- 24 PONTAULT COMBAULT
- 25 PARIS RYTHMIQUE
- 26 ANTONY
- 27 CLAMART
- 28 LE BLANC MESNIL
- 29 BOUFFEMONT
- 30 LE PERREUX

DC 2 Poussines GR

- 1 BRIIS SOUS FORGES 2
- 2 MENNECY
- 3 WISSOUS
- 4 ARGENTEUIL 2
- 5 CORBEIL ESSONNES
- 6 LES LILAS 1
- 7 LE PERREUX
- 8 JUVISY SUR ORGE
- 9 SAINT GERMAIN LES ARPAJON
- 10 BALLAINVILLIERS
- 11 ANTONY
- 12 RUNGIS
- 13 BOIS COLOMBES 2
- 14 SUCY EN BRIE
- 15 BUSSY SAINT GEORGES
- 16 BOIS COLOMBES 1
- 17 THIAIS
- 18 PONTAULT COMBAULT
- 19 COURBEVOIE
- 20 LES LILAS 2
- 21 BAILLY-ROMAINVILLIERS
- 22 LOUVRES 1
- 23 CHEVILLY LARUE
- 24 RUEIL MALMAISON 2
- 25 ERMONT
- 26 AVON FONTAINEBLEAU
- 27 RUEIL MALMAISON 1
- 28 MORSANG SUR ORGE
- 29 IVRY SUR SEINE
- 30 ARGENTEUIL 1
- 31 BRIIS SOUS FORGES 1
- 32 LOUVRES 2



Championnats d'Île-de-France
Catégories Divisions Critérium 2 à Finalité Zone,
Divisions Interrégionales 1, 2, 3



25 mai 2014 à RIS ORANGIS

11h30 - 13h15

DIR 3 Poussines GR

- 1 PONTAULT COMBAULT 2
- 2 FONTENAY AUX ROSES
- 3 PARIS RYTHMIQUE
- 4 THIAIS
- 5 SUCY EN BRIE
- 6 VAUREAL 2
- 7 ARGENTEUIL
- 8 IVRY SUR SEINE
- 9 LE KREMLIN BICETRE
- 10 MORSANG SUR ORGE
- 11 CHATILLON
- 12 VAUREAL 1
- 13 VERRIERES LE BUISSON
- 14 LES LILAS
- 15 VILLEPINTE
- 16 ELANCOURT MAUREPAS
- 17 BALLAINVILLIERS
- 18 CRETEIL
- 19 BAILLY-ROMAINVILLIERS 1
- 20 VITRY/SEINE
- 21 SAINT GERMAIN LES ARPAJON
- 22 BAILLY-ROMAINVILLIERS 2
- 23 ANTONY
- 24 BREUILLET
- 25 PONTAULT COMBAULT 1

DIR 3 Benjamines GR

- 1 ARGENTEUIL 3
- 2 BAILLY-ROMAINVILLIERS
- 3 ARGENTEUIL 2
- 4 VILLEPINTE
- 5 BREUILLET
- 6 RIS ORANGIS
- 7 CRETEIL
- 8 ISSY LES MOULINEAUX
- 9 VAUREAL
- 10 CORBEIL ESSONNES
- 11 TAVERNY 1
- 12 AVON FONTAINEBLEAU
- 13 FOSSES-MARLY LA VILLE
- 14 TAVERNY 2
- 15 LE KREMLIN BICETRE
- 16 COURBEVOIE 1
- 17 LES LILAS
- 18 TREMBLAY 1
- 19 ARGENTEUIL 1
- 20 COURBEVOIE 2
- 21 TREMBLAY 2



Championnats d'Île-de-France

Catégories Divisions Critérium 2 à Finalité Zone,
Divisions Interrégionales 1, 2, 3



25 mai 2014 à RIS ORANGIS

14h30 - 16h50

DIR 2 Duo CJS GR

- 1 ANTONY
- 2 GYM' PARIS 15
- 3 WISSOUS
- 4 BAILLY-ROMAINVILLIERS
- 5 EN AVANT ! DE PARIS
- 6 THIAIS
- 7 ACHERES
- 8 VINCENNES
- 9 BUSSY SAINT GEORGES
- 10 PARIS RYTHMIQUE
- 11 TAVERNY
- 12 CREGY LES MEAUX
- 13 FONTENAY AUX ROSES
- 14 VERRIERES LE BUISSON
- 15 CHEVILLY LARUE
- 16 LE BLANC MESNIL
- 17 BOIS COLOMBES
- 18 VAUREAL
- 19 MENNECY
- 20 CORBEIL ESSONNES
- 21 VERSAILLES
- 22 SAINT GERMAIN LES ARPAJON
- 23 COURBEVOIE
- 24 LA FERTE SOUS JOUARRE
- 25 BALLAINVILLIERS
- 26 RUNGIS

DIR 3 Minimes GR

DIR 3 Cad/Jun/Seniors GR

- 1 DIR 3 M LE BLANC MESNIL
- 2 DIR 3 M FOSSES-MARLY LA VILLE
- 3 DIR 3 M LOUVRES 1
- 4 DIR 3 M PARIS RYTHMIQUE
- 5 DIR 3 M MORSANG SUR ORGE
- 6 DIR 3 M PARAY VIEILLE POSTE
- 7 DIR 3 M CLAMART
- 8 DIR 3 M VAUREAL
- 9 DIR 3 M ELANCOURT MAUREPAS
- 10 DIR 3 M CRETEIL
- 11 DIR 3 M CHATILLON
- 12 DIR 3 M CHEVILLY LARUE
- 13 DIR 3 M LOUVRES 2
- 14 DIR 3 M SAINT CLOUD
- 15 DIR 3 M EN AVANT ! DE PARIS
- 16 DIR 3 M FONTENAY AUX ROSES
- 17 DIR 3 M TREMBLAY
- 18 DIR 3 M VILLEPINTE
- 1 DIR 3 C/J/S ROISSY EN BRIE
- 2 DIR 3 C/J/S LOUVRES
- 3 DIR 3 C/J/S PARIS RYTHMIQUE
- 4 DIR 3 C/J/S VAUREAL 1
- 5 DIR 3 C/J/S BREUILLET
- 6 DIR 3 C/J/S TAVERNY
- 7 DIR 3 C/J/S SAINT CLOUD
- 8 DIR 3 C/J/S BOIS COLOMBES
- 9 DIR 3 C/J/S VAUREAL 2
- 10 DIR 3 C/J/S ANTONY
- 11 DIR 3 C/J/S EN AVANT ! DE PARIS
- 12 DIR 3 C/J/S CHELLES
- 13 DIR 3 C/J/S FONTENAY AUX ROSES
- 14 DIR 3 C/J/S ACHERES